



Une vision d'avenir
toute naturelle

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Adoption du décret par le gouvernement du Québec **Un pas décisif pour Rabaska**

Lévis, le 24 octobre 2007 - C'est avec une grande satisfaction que le président et chef des opérations de Rabaska, M. Glenn Kelly, accueille la décision du gouvernement du Québec autorisant la réalisation du projet Rabaska. « C'est un moment historique que nous vivons aujourd'hui, souligne M. Kelly. C'est un grand pas pour Lévis, pour les régions de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale et pour le Québec tout entier. »

Le projet Rabaska a passé avec succès l'exigeant tamis réglementaire, composé notamment du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, du comité d'examen Termpol formé entre autres de Transports Canada, et de plusieurs autres organismes. Ils ont tous conclu que ce projet est justifié, sécuritaire, en ligne droite avec la stratégie énergétique du Québec et porteur des retombées réelles pour la communauté.

Avec ce décret en main, Rabaska s'approche encore plus de la première pelletée de terre. « Nous avons dorénavant en main les outils nécessaires pour finaliser les négociations pour notre approvisionnement sur le marché international. Nous devenons aujourd'hui, le Québec avec nous, un joueur majeur sur l'échiquier mondial de l'industrie du gaz naturel liquéfié », ajoute le président et chef des opérations.

Des engagements plus solides que jamais

« Je peux aujourd'hui sans gêne répéter que Rabaska se fera en respectant l'ensemble des engagements pris envers la communauté, ajoute M. Kelly. En ce sens, autant les ententes avec la Ville de Lévis, qui prévoient notamment des retombées locales importantes que celle avec l'UPA, qui prévoit la protection optimale du territoire agricole, seront entièrement respectées. Quant aux recommandations de la commission d'examen conjoint, nous les avons déjà fait nôtres en nous engageant à les respecter. »

« Nous mettrons en place les moyens nécessaires afin que le maximum de retombées profitent à Lévis, à la rive-sud et au Québec, poursuit M. Kelly. Ce projet franchit aujourd'hui une étape décisive grâce à l'appui indéfectible d'une majorité de citoyens de Lévis et de nombreux acteurs du milieu. Nous travaillerons avec eux afin d'être dignes de la confiance qu'ils nous ont accordée. »

À propos de Rabaska

Le projet Rabaska consiste à construire au coût de 840 M\$ un terminal capable d'accueillir des navires méthaniers qui transportent à leur bord du gaz naturel liquéfié (GNL). Ce GNL sera par la suite regazéifié pour être injecté dans le réseau de transport de gaz naturel du Québec et de l'Ontario.



Une vision d'avenir
toute naturelle

- 30 -

Source : Rabaska
www.rabaska.net

Pour information : Simon Poitras
Directeur, Relations publiques
Rabaska
Téléphone : 418 523-3352 poste 239
Cellulaire : 418 576-3627
Courriel : spoitras@hkdp.qc.ca